



AFSTA
P.O. Box 2428 – 00202
Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 2727853 / 60
Fax: +254 20 2727861

Communiqué de Presse

Contact: Mr. Justin J. Rakotoarisaona
Secrétaire Général de l'AFSTA
Phone: +254 20 2727853/60

Pour immédiate publication
19 mars 2010 à 09 heures

LES REPRESENTANTS DES 34 PAYS ONT ASSISTE AU DIXIEME CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION AFRICAINNE DU COMMERCE DES SEMENCES

NAIROBI, KENYA, 19 MARS 2009 – Le Ministre de l'Agriculture de la République du Mali, M. Hassane, a officiellement ouvert le dixième congrès annuel 2010 de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) tenu du 1^{er} au 4 mars 2010 à Bamako, Mali. Il a mis l'accent sur l'importance de l'Agriculture qui assure 43% du PIB et 30% des recettes d'exportations et le rôle clé des semences améliorées pour une bonne agriculture.

Centré sur le thème principal du congrès de ce dixième congrès annuel 2010 qui est « renforcement de l'industrie semencière en Afrique », les délégués ont eu l'opportunité d'élargir leur business et d'améliorer leur connaissance sur divers thèmes relatifs au commerce des semences. Il a été reconnu le besoin urgent des partenariats pour assurer la sécurité alimentaire et l'accès des agriculteurs aux semences de qualité.

Le 10^e congrès annuel qui a marqué aussi le 10^e anniversaire de l'AFSTA, a vu la participation de 130 délégués venant de 34 pays dont les représentants des organisations régionales et internationales tels que l'International Seed Federation (ISF), l'Association Internationale d'Essais de Semences (ISTA), l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Union pour La Protection des Obtentions Végétales (UPOV), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe entre autres.

Il y a avait un atelier sur le traitement des semences tenu à la Station de Recherche de Sotuba à Bamako pendant lequel les délégués assistaient à des présentations sur des thèmes importants faites par les experts en traitement des semences.

Les délégués ont été particulièrement intéressés par l'atelier de demi-journée sur la Protection des Obtentions Végétales animé par l'UPOV. Les présentations suivies par une session de question réponse ont permis aux délégués d'approfondir leur connaissance en la matière.

L'atelier sur la Protection des Obtentions Végétales a été suivi par un séminaire de demi-journée sur le traitement des semences au cours duquel les experts en traitement des semences ont fait des présentations sur des thèmes intéressants tels que « le matériel de traitement des semences, la sécurité des semences et report des semences traités, sécurité des opérateurs et stewardship et le marché mondial de la protection des semences » entre autres.

Les thèmes suivants étaient en débat au congrès :

- Information sur les catalogues des variétés sur le web pour soutenir l'harmonisation du commerce des semences en Afrique ;
- Analyse de la situation de l'adoption des semences de coton Bt en Afrique de l'Ouest – le cas du Burkina Faso ;
- Les développements récents des Organisations Internationales du secteur semencier (Points saillants de l'ISTA et de l'OCDE pour la dernière année) ;
- Vision de l'AFSTA : renforcement de l'industrie semencière africaine par l'établissement des alliances et partenariats stratégiques ;
- Expériences sur la mise en œuvre de la Protection des Obtentions Végétales dans l'espace OAPI : recommandations pratiques pour les obtenteurs.

L'Assemblée Générale a élu son nouveau Conseil d'Administration (cf. site www.afsta.org) et a confirmé que le 11^e congrès annuel de l'AFSTA se tiendra à Lilongwe, Malawi du 7 au 10 mars 2011.

L'AFSTA continuera ses formations techniques dans le domaine des semences pour ses membres et à diffuser les informations nécessaires sur les progrès dans l'harmonisation réglementaire en vue de promouvoir le commerce des semences.

L'AFSTA est une association à but non lucratif et apolitique dont la mission est le développement de l'industrie semencière et des associations nationales pour contribuer à un meilleur accès de tous les agriculteurs aux semences de qualité. Elle représente l'industrie semencière africaine et possède actuellement 86 membres dans 34 pays.

###

Note pour les éditeurs : Toutes les présentations du Congrès de l'AFSTA 2010 sont disponibles à la demande auprès du Secrétariat de l'AFSTA (afsta@afsta.org).